

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Fédération Française de Golf
Exercice clos le 31 décembre 2013



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fédération Française de Golf, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris-La Défense, le 11 mars 2014

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Bruno Bizet

ACTIF (En Euros)	31-12-13	31-12-12	31-12-13	31-12-12
	Brut	Amort & Prov	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilitisations incorporelles :				
Concessions, brevets, droits et similaires	40 296	38 343	1 952	185
Autres immo. incorp. en cours	2 019 012	1 327 166	691 846	577 892
Immobilitisations corporelles :	16 318	0	16 318	40 088
Agent & aménagt des terrains	9 126 679	7 138 613	1 988 066	2 238 161
Constructions	9 630 008	5 581 507	4 048 501	4 381 195
Inst. Techn. Mat. & Out	1 900 749	1 310 763	589 986	613 820
Autres immo. corp. en cours	2 442 585	1 908 939	533 646	561 864
Immobilitisations financières :	332 153	0	332 153	251 592
Titres de participation	577 863	0	577 863	577 863
Prêts	25 400	25 400	0	0
Autres immo. financières	3 760	0	3 760	1 160
TOTAL I	26 114 822	17 330 731	8 784 092	9 243 819
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	556 339	8 322	550 017	556 044
Avances et acomptes Créances d'exploitation	1 117 074	0	1 117 074	74 532
Clients et rattachés	1 984 356	78 748	1 905 608	2 011 706
Autres créances	725 010	20 181	704 829	439 921
Autres valeurs mobilières de placement	0	0	0	1 000 000
Disponibilités	5 193 025	0	5 193 025	3 957 703
Charges constatées d'avance	261 288	0	261 288	435 481
TOTAL II	8 839 092	107 251	8 731 841	8 475 386
Charges à répartir (III)	0	0	0	0
Primes de remb. oblig. (IV)	0	0	0	0
Ecart de conversion actif (V)	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	34 953 915	17 437 982	17 515 933	17 719 206

PASSIF (En euros)		31-12-13	31-12-12
FONDS PROPRES			
Fonds associatif	4 685 179	4 757 618	
Réserves	3 811 225	3 811 225	
Reserve pour projet associatif	6 164	6 164	
Report à nouveau	499 963	499 963	
Résultat de l'exercice	335 540	-72 439	
Subventions d'investissement	2 750 506	3 084 676	
TOTAL I	12 088 578	12 087 207	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	85 672	122 853	
Provisions pour charges	0	0	
TOTAL II	85 672	122 853	
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	158 946	158 946	
Emprunts et dettes financières divers	19 142	20 330	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	70 861	31 672	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 902 260	1 982 414	
Dettes sociales et fiscales	2 206 511	2 131 649	
Dettes sur immobilisations et rattachés	44 184	43 897	
Autres dettes	308 726	245 509	
Produits constatés d'avance	789 998	894 730	
TOTAL III	5 341 683	5 509 146	
Ecart de conversion passif (IV)			
	0	0	
TOTAL GENERAL	17 515 933	17 719 206	

COMPTE DE RESULTAT (En euros)		31-12-13	31-12-12
Produits d'exploitation			
Produits fédéraux	18 166 114	18 317 066	7 960 131
Production vendue (services)			
Montant net du chiffre d'affaires			
Production immobilisée	0	0	0
Subventions d'exploitation	1 524 386	1 214 792	550 432
Reprises sur prov. et amort. et transferts de charges	420 454	33 041	43 818
TOTAL I			
Achats de marchandises	788 060	787 567	787 567
Variations de stocks de marchandises	-14 575	-109 514	-109 514
Achats de matières premières et autres approvisionnements	252 120	189 710	189 710
Variation de stock	22 397	8 292	8 292
Autres achats et charges externes	8 621 615	9 306 104	9 306 104
Impôts, taxes et versements assimilés	904 976	862 367	862 367
Salaires et traitements	5 953 868	6 091 008	6 091 008
Charges sociales	3 141 623	3 085 659	3 085 659
Dotations aux amortissements et provisions :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 481 210	1 450 108	1 450 108
Sur stocks : dotations aux provisions	8 322	9 458	9 458
Sur créances : dotations aux provisions	51 439	45 338	45 338
Pour risques et charges : dotations aux provisions	78 000	13 560	13 560
Subventions aux ligues	3 122 311	3 167 293	3 167 293
Dotations des épreuves	1 219 224	1 400 594	1 400 594
Autres charges	2 438 568	2 400 020	2 400 020
TOTAL II			
RESULTAT D'EXPLOITATION			
	28 069 159	28 707 565	-621 325

COMPTÉ DE RESULTAT (suite)		31-12-13	31-12-12
RESULTAT D'EXPLOITATION			
Produits financiers	10 486	8 868	
Sur participations			
D'autres valeurs mobilières	96 412	115 794	
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	2 350	
Autres intérêts et produits assimilés	40 624	30 486	
Différences positives de change	0	363	
Produits nets cession VMP	58 808	0	
TOTAL III	206 331	157 861	
Charges financières	2 001	7 197	
Intérêts et charges assimilés			
Dotation aux amortissements et provisions	0	0	
Différences négatives de change	755	1 085	
Charges nettes sur cession de valeurs mob. de placement	0	0	
TOTAL IV	2 756	8 283	
RESULTAT FINANCIER	203 575	149 578	
RESULTAT COURANT	243 065	-471 747	
Produits exceptionnels	374 704	526 743	
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital	88 291	32 450	
Reprises de provisions	0	0	
TOTAL V	462 995	559 193	
Charges exceptionnelles	320 572	157 419	
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital	49 803	1 809	
Dotations aux amortissements et provisions	145	658	
TOTAL VI	370 520	159 884	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	92 475	399 309	
Impôts sur les bénéfices	0	0	
RESULTAT	335 540	-72 439	

FEDERATION FRANCAISE DE GOLF
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2013

	Le bilan, à cette date, fait état d'un total de	€	17 515 933
	Total des produits	€	28 777 974
	Total des charges	€	28 442 434
	Excédent de l'exercice	€	335 540

15	4-10 HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES	15
15	4-9 ENGAGEMENTS RYDER CUP	15
15	4-8 GARANTIE DE PASSIF	15
15	4-7 DEFICITS REPORTABLES	15
15	4-6 AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN	15
15	4-5 DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION	15
15	4-4 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	15
15	4-3 EFFECTIF MOYEN	15
15	4-2 REMUNERATIONS DES CADRES DIRIGEANTS	15
15	4-1 REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION	15
	4 AUTRES INFORMATIONS	
14	3-10 b ETAT DES CHARGES A PAYER, DES COMPTES COURANTS ET DES TRANSFERTS DE CHARGES	14
13	3-10 a ETAT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE, DES PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE ET DES PRODUITS A RECEVOIR	13
12	3-9 PRINCIPAUX ELEMENTS DU RESULTAT FINANCIER	12
12	3-8 PRINCIPAUX ELEMENTS DU RESULTAT EXCEPTIONNEL	12
11	3-7 ANALYSE DU RESULTAT PAR SECTEUR D'ACTIVITE	11
11	3-6 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES RESSOURCES	11
11	3-5 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	11
10	3-4 ETAT DES PROVISIONS	10
10	3-3 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	10
9	3-2 ETAT DES STOCKS	9
9	3-1 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	9
9	3-0-b Mouvements dans les comptes d'amortissements	9
8	3-0-a Mouvements dans les comptes d'immobilisations	8
	3-0 ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	
	3 NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT	
7	2 METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION	7
7	1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	7

1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En 2013, la Fédération Française de Golf compte 414 459 licenciés (-2,01% par rapport à l'année dernière). L'augmentation de 3€ sur le prix des licences adultes a été conservée afin de financer l'organisation de la Ryder Cup 2018 sur le territoire français. Comme en 2012, la Fédération Française de Golf a proposé un tarif 2 ans 2013/2014 pouvant être souscrit à partir de septembre 2013. 4/16ème du produit a été reconnu sur l'exercice 2013. Conformément aux décisions lors de l'AG d'avril 2013, ce tarif a augmenté de 2€ ou 3€ en fonction des tranches d'âge.

Le tarif des licences fin de saison 2013 vendues à partir de septembre a également augmenté de 2€.

2 METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de * continuité d'exploitation
 * permanence des méthodes comptables d'un exercice à un autre
 * indépendance des exercices
 et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis en application du règlement en vigueur CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels et CRC 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les principales méthodes sont décrites ci-dessous. Les chiffres sont présentés en euros.

2-1 Changements de méthode au 31 décembre 2013

Néant

2-2 Valeur d'entrée des immobilisations

Les immobilisations sont valorisées au prix d'achat, sans incorporation de frais financiers.

Les immobilisations font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité apparaît inférieure à leur valeur nette comptable.

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées de titres de participation. Ceux-ci sont évalués à leur coût d'achat hors frais accessoires. Les provisions pour dépréciation des titres de participation sont déterminées en tenant compte de leur valeur d'inventaire ou d'une valeur probable de négociation et de l'évolution des résultats de la société considérée.

2-3 Durée d'amortissement des immobilisations

Aménagements des terrains	10 à 30 ans	linéaire
Constructions	25 à 35 ans	linéaire
Aménagements des constructions	10 à 15 ans	linéaire
Installations techniques	10 ans	linéaire
Matériel et outillage	3 à 5 ans	linéaire
Logiciels	5 ans	linéaire
Autres	3 à 10 ans	linéaire

2-4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Les créances présentant un risque de non réalisation ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

2-5 Subventions

Les subventions d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat dès leur octroi.

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en contrepartie des fonds propres et sont reprises au compte de résultat chaque année au prorata des amortissements.

Elles concernent essentiellement le grand projet ("Rénovation du Golf National") à hauteur de K€ 5 306.

La durée d'amortissement court, selon la nature de l'investissement, de 7 ans à 30 ans, soit jusqu'à la clôture 2040.

2-6 Stocks

Les stocks de marchandises et de matériels d'entretien du terrain sont évalués au coût d'achat complet ou à la valeur de marché.

Les coûts de calcul sont calculés suivant la méthode du coût moyen pondéré.

L'ajustement à la valeur de réalisation inclut notamment une dépréciation pour rotation lente fondée sur l'ancienneté des produits inventoriés.

2-7 Trésorerie

Ce poste est constitué des liquidités en compte courant bancaire et en comptes sur livret associatif et livret A.

Les 4 comptes à terme sont arrivés à échéance en juillet 2013.

2-8 Provisions pour risques et charges

Ces provisions ont pour objet de couvrir des risques ou des charges que des éléments survenus ou en cours rendent probables.

3 NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

3-0 ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

3-0-a Mouvements dans les comptes d'immobilisations (valeur brute)

	d'exercice	Acquisitions	Cessions	Transferts	Transferts	d'exercice
IMMOBILISATIONS						
CORPORELLES						
Concessions, brevets, droits et similaires	37 842	2 454	0	0	0	40 296
Autres immo. incorp.	1 701 522	317 491	0	0	0	2 465 555
Immo. incorp. en cours	40 088	286 543	310 313	310 313	16 318	4 004
TOTAL	1 779 452	606 487	310 313	310 313	2 075 626	290 854
IMMOBILISATIONS						
CORPORELLES						
Aménagement des terrains	9 021 756	122 426	17 503	9 126 679	9 126 679	9 126 679
Constructions	9 542 826	87 182	0	9 630 008	9 630 008	9 630 008
Inst. Tech. Mat. et Out.	2 053 275	299 129	451 656	1 900 749	1 900 749	1 900 749
Autres immo. corp.	2 276 936	163 809	18 160	2 442 585	2 442 585	915 117
Immo. corp. en cours	251 592	237 128	156 567	332 153	332 153	332 153
TOTAL	23 146 385	929 674	643 885	23 432 174	23 432 174	21 904 706
IMMOBILISATIONS						
FINANCIERES						
Titres de participation	577 863	0	0	577 863	577 863	13 340
Prêts	25 400	0	0	25 400	25 400	0
Dépôts de garantie	1 160	2 600	0	3 760	3 760	760
TOTAL	604 423	2 600	0	607 023	607 023	14 100
TOTAL BRUT						
	26 530 259	1 538 762	954 199	26 114 822	26 114 822	22 209 660
Dont						
Secteur lucratif						

3-0-b Mouvements dans les comptes d'amortissements et provisions

d'exercice	d'exercice	Fin
Début	Dotations	Reprises

INCORPORÉES	INCORPORÉES	INCORPORÉES	INCORPORÉES	INCORPORÉES
Concessions, brevets, droits et similaires	37 657	686	0	38 343
Autres immo. incorp.	1 123 629	203 537	0	1 327 166
Immo. incorp. en cours	0	0	0	0
TOTAL	1 161 286	204 223	0	1 365 509

Dont Secteur lucratif 166 714

CORPORÉES	CORPORÉES	CORPORÉES	CORPORÉES	CORPORÉES
Aménagement des terrains	6 783 595	372 521	17 503	7 138 613
Constructions	5 161 631	4 119 876	0	5 581 507
Inst. Tech. Mat. et Out.	1 439 455	322 850	451 541	1 310 763
Autres immo. corp.	1 715 073	211 689	17 823	1 908 939
Immo. corp. en cours	0	0	0	0
TOTAL	15 099 754	1 326 935	486 868	15 939 822

Dont Secteur lucratif 1 388 613

FINANCIÈRES	FINANCIÈRES	FINANCIÈRES	FINANCIÈRES	FINANCIÈRES
Titres de participation	0	0	0	0
Prêts	25 400	0	0	25 400
Dépôts de garantie	0	0	0	0
TOTAL	25 400	0	0	25 400

Dont Secteur lucratif 14 675 515

TOTAL AMORTISSEMENTS	TOTAL AMORTISSEMENTS	TOTAL AMORTISSEMENTS	TOTAL AMORTISSEMENTS	TOTAL AMORTISSEMENTS
	16 286 440	1 531 158	486 868	17 330 731
				14 842 229

Les parts détenues de la SCI Levallois (K€ 565) ne sont pas dépréciées au 31 décembre 2013. En effet, leur valeur de réalisation est estimée en fonction de leur valeur probable de négociation (valeur du bien immobilier détenu) et de l'évolution du résultat de cette société (résultat à l'équilibre en 2013).

3-1 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SCI Levallois	ffgoff Production
---------------	-------------------

Part de capital détenu directement	99,99%	33,35%
Montant des capitaux propres	310 517	5 290
Résultat 2013	0	177 104

Numéro de Siren	332 508 993	497 863 522
-----------------	-------------	-------------

Dénomination et siège social	SCI Levallois 68 rue Anatole France 92000 Levallois-Perret	SAS ffgoff production 253 qual de la bataille 92137 Issy Les Mx
------------------------------	---	---

Valeur comptable des titres détenus	564 523	13 340
Prêts & avances consentis par la société et non encore remboursés	421 988	0

Chiffre d'affaires 2013	91 256	8 402 927
-------------------------	--------	-----------

3-2 ETAT DES STOCKS

	31/12/2013	31/12/2012
Stock fournitures / consommables	90 355	0
Stock proshop	467 985	8 322
TOTAL	558 339	8 322
	550 018	-556043 -

3-3 ETAT DES ECHANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Echéances	CREANCES		DETTES	
	Montant brut	d' 1 an à moins de 1 an	Montant brut	d' 1 an à moins de 1 an
à plus de 5 ans	117 074	117 074	0	0
	2 709 366	2 709 366	19 142	19 142
à moins de 5 ans	1 946 445	1 946 445	2 206 511	2 206 511
	308 726	308 726	70 861	70 861

INFORMATIONS SUR LES POSTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

POSTES		MONTANT
Clients et comptes rattachés		65 111
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 306
Autres créances		421 988
Produits d'exploitation		270 795
Charges d'exploitation		6 245
Produits financiers		10 486

Toutes les transactions entre l'association et les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

3-4 ETAT DES PROVISIONS

Fin d'exercice	Reprises Non utilisées	Utilisées	Dotations	Debut d'exercice	TOTAL	
					Provisions pour risques	Provisions pour charges
85 672	42 090	73 091	78 000	122 853	78 000	42 090
0	85 672	0	0	0	122 853	73 091

La dotation concerne un risque notifié par l'inspection du Travail suite à un contrôle lors de l'Open de France. La reprise utilisée concerne la garantie de passif activée par FF Golf Production destinée à couvrir une créance avérée irrécouvrable post acquisition par ASO des titres de la filiale.
Les reprises non utilisées concernent essentiellement un risque ASSEDIC datant de 2010 désormais prescrit.

3-5 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES AVANT AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE L'EXERCICE

	31/12/12	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Subvention de l'exercice	Quote-part versée au résultat	31/12/13
Fonds Associatif	4 757 618	-72 439				4 685 179
Réserves	3 811 225					3 811 225
Réserve projet associatif	6 164					6 164
RAN	499 963					499 963
Résultat	-72 439	72 439				335 540
Subvention d'investissement	5 547 904			7 253		5 555 157
Quote-part versée au résultat	-2 463 229				-341 422	-2 804 651
Fonds propres	12 087 207	0	335 540	7 253	-341 422	12 088 578

Conformément à la décision prise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la Fédération Française de Golf du 29 mars 2013, la perte de l'exercice 2012 a été affectée en totalité en diminution du fonds associatif.

Les subventions concernent essentiellement le Grand Projet de rénovation du Golf National pour K€ 5 306 (K€ 5161 de fonds publics et K€ 145 du Royal and Ancient). La quote-part versée au résultat au cours de l'exercice s'élève à K€ 327, soit K€ 2 689 en cumulé depuis la réalisation des travaux. Les subventions reçues d'ASO en 2007 (K€ 207) ont été virées au résultat pour K€ 14 en 2013, soit K€ 116 en cumulé. Une subvention a été versée en 2013 par l'Agence de l'Eau de Seine Normandie au titre d'études sur le drainage et l'irrigation au Golf National (K€ 7) portant le montant total de cette subvention à K€ 41.

3-6 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES RESSOURCES

	2012	2013	TOTAL
Produits des licences	16 818 344	17 028 710	33 847 054
Redevances statutaires	817 095	817 095	1 634 190
Droits d'engagement aux compétitions	530 675	507 081	1 037 756
Total produits fédéraux	18 166 114	18 352 920	36 519 034
Produits des activités annexes secteur non lucratif	554 985	7 409 667	7 964 652
Chiffre d'affaires secteur lucratif	7 409 667	26 130 767	33 540 434

3-7 ANALYSE DU RESULTAT PAR SECTEUR D'ACTIVITE

	2012		2013		TOTAL
	Secteur non lucratif	Secteur lucratif	Secteur non lucratif	Secteur lucratif	TOTAL
RESULTAT D'EXPLOITATION	865 427	(825 938)	39 489	335 540	335 540
RESULTAT FINANCIER	164 952	38 623	203 575	92 475	499 963
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(152 670)	245 145	92 475	0	92 475
IMPOTS SUR LES BENEFICES	0	0	0	0	0
RESULTAT NET	877 710	(542 170)	335 540	335 540	335 540
RESULTAT D'EXPLOITATION	97 352	(718 675)	39 489	335 540	335 540
RESULTAT FINANCIER	126 533	23 045	149 578	92 475	335 540
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(36 486)	435 793	399 308	0	399 308
IMPOTS SUR LES BENEFICES	0	0	0	0	0
RESULTAT NET	187 399	(259 837)	335 540	335 540	335 540

3-8- PRINCIPAUX ELEMENTS DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

RESULTAT EXCEPTIONNEL		92 476
Produits de cession d'actifs		88 291
Valeur nette comptable des actifs cédés		(49 803)
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion Secteur non lucratif		4 935
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion Secteur lucratif		28 347
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital Secteur lucratif	(a)	341 422
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion Secteur non lucratif	(b)	(158 468)
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion Secteur lucratif	(c)	(162 104)
Dotations aux provisions pour risques exceptionnels		(145)
Reprises de provisions pour risques exceptionnels		0

(a) Reprise de subvention d'investissement pour K€ 341.

(b) Dont la condamnation dans le cadre du litige Eurogolf / Autorité de la concurrence pour K€ 115.

(c) Dont le paiement au titre de la garantie de passif vis-à-vis de FFGolf Production pour K€ 73 et le passage en pertes d'immobilisations en cours pour K€ 79.

3-9- PRINCIPAUX ELEMENTS DU RESULTAT FINANCIER

RESULTAT FINANCIER		203 576
Revenus VMP Secteur non lucratif		266
Autres produits financiers Secteur non lucratif	(a)	165 440
Produits financiers Secteur lucratif	(b)	40 624
Charges financières Secteur non lucratif		(755)
Charges financières Secteur lucratif		(2 001)
Dotations aux provisions pour risques financiers		0
Reprises de provisions pour risques financiers		0

(a) : Concerne :

- les intérêts du Livret "Association" à hauteur de K€ 96

- les intérêts sur Comptes à terme venus à échéance en 2013 pour K€ 59.

- les intérêts sur comptes courant avec la SCI Levallois pour K€ 10.

(b) Concerne essentiellement les escomptes financiers obtenus.

3-10 a ETAT DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE, DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE ET DES PRODUITS A RECEVOIR

Charges constatées d'avance

Secteur Lucratif	(a)	98 152
Autres	(b)	8 055
Secteur non lucratif	(c)	26 893
Autres	(d)	39 805
	(e)	12 226
	(d)	29 408
	(e)	46 749
TOTAL		261 288

(a) Correspond au loyer de St Quentin pour le 1er semestre 2014
 (b) Prestations liées à l'émission des licences 2014 (Quote part activité mixte)
 (c) Prestations liées à l'émission des licences 2014
 (d) Prestations d'assurances
 (e) Quote-part cotisation AEG et ASEG 2014

Produits constatés d'avance

Secteur Lucratif	(a)	25 339
Autres	(b)	56 755
Secteur non lucratif	(c)	77 812
Autres	(d)	6 235
	(d)	6 263
Secteur non lucratif	(d)	593 842
Autres	(d)	23 751
TOTAL		789 998

(a) Correspond à l'échange Marchandise Rain Bird valable 10 ans
 (b) Correspond à la quote-part 2014 des abonnements parcours et de l'enseignement
 (c) Correspond au chiffre d'affaires restant consommé sur les cartes PME
 (d) Correspond aux licences 2014 encaissées en décembre 2013

Produits à recevoir

Secteur Lucratif	Autres produits à recevoir	11 463
Secteur non lucratif	(a)	19 651
Autres	(b)	53 686
	(c)	68 464
	(c)	13 055
TOTAL		166 318

(a) Correspond à l'indemnisation liée au litige Hollgreen
 (b) Correspond à des financements à recevoir au titre de formations dispensées en 2013
 (c) Correspond à des subventions à recevoir

3-10 b ETAT DES CHARGES A PAYER, DES COMPTES COURANTS ET DES TRANSFERTS DE CHARGES

Charges à payer

Secteur lucratif	0
Secteur non lucratif	10 957
TOTAL	10 957

Comptes courants

Secteur lucratif	0
Secteur non lucratif	421 988
TOTAL	421 988

(a) Correspond au solde débiteur du compte courant de la SCI Levallois et les intérêts s'y rattachant.

Transferts de charges

Secteur lucratif	(a)	4 518
Autres	(b)	18 993
Secteur non lucratif	(a)	3 983
Autres	(c)	72 629
	(d)	112 083
	(e)	29 134
Autres		35 747
TOTAL		277 637

(a) Correspond à des remboursements d'assurances

(b) Correspond à la refacturation auprès de FFGolf Production des coûts au titre de la refonte des sites Internet de l'Open de France
 (c) Correspond à la participation de joueurs professionnels aux frais d'encadrement
 (d) Correspond à la refacturation partielle des frais de pôles Espoir & pôles France
 (e) Correspond à la refacturation partielle au GEGF/FGA des frais juridiques engagés au titre de la taxe foncière

4 AUTRES INFORMATIONS**4-1 REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION**

La ffigoff n'a alloué aucune rémunération au titre de l'exercice 2013 aux membres du Bureau Directeur et du Comité Directeur.

4-2 REMUNERATIONS DES CADRES DIRIGEANTS

Les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants s'élevaient pour l'exercice 2013 à K€ 333 dont K€ 5 d'avantages en nature.

4-3 EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen de la ffigoff s'est élevé à 147 personnes au cours de l'exercice 2013, dont 49 personnes pour le secteur lucratif. ETP : 141 dont 48 pour le secteur lucratif.

4-4 ENGAGEMENTS HORS BILAN : INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

La Fédération Française de Golf n'a pas enregistré dans les comptes annuels au 31 décembre 2013 de provision au titre des engagements relatifs au départ à la retraite de ses salariés.

Le montant de ces engagements peut être estimé à K€ 480. Ces engagements ont été déterminés avec les paramètres suivants :

- Taux d'actualisation : 3,17% (taux boxx corporate AA 10+)
- Taux d'augmentation de 2,50% pour les cadres et 4% pour les non cadres
- Départ à la retraite volontaire à 65 ans avec un plafonnement des indemnités à 3 mois
- Référence à la table de mortalité INSEE 2009-2011 provisoire à fin 2012

4-5 ENGAGEMENTS HORS BILAN : DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Les Droits Individuels à la Formation s'élevaient au 31 décembre 2013 à 10.224 heures, dont 3.296 heures pour le secteur lucratif, valorisées à K€ 93 (dont K€ 30 pour le secteur lucratif)

4-6 AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les parts de la SCI 68 rue Anatole France font l'objet d'un nantissement à 100 % en garantie de l'emprunt Crédit Agricole. La Banque Société Générale a émis une convention de garantie ayant pour objet la couverture du remboursement des fonds encassés, même à titre occasionnel, par l'intermédiaire en assurance et versés par les assurés tels que prévu à l'article L512-7 du code des assurances. (Caution O.R.I.A.S. : K€ 112)

4-7 DEFICITS REPORTABLES

La Fédération Française de Golf est une association à but non lucratif. Seules ses activités commerciales sont fiscalisées (Partenariats et gestion du Golf National). La ffigoff applique un prorata de TVA pour ses opérations mixtes. Les déficits reportables de la ffigoff lucrative s'élevaient à K€ 7 204 à fin 2012. A la clôture 2013, la partie lucrative enregistre un déficit comptable de K€ 542.

4-8 GARANTIE DE PASSIF

En date du 03 mai 2011 la ffigoff a signé avec la société Amatury Sport Organisation une convention de garantie de passif. La ffigoff s'engage à indemniser la société ASO pour tout passif non comptabilisé ou insuffisamment provisionné dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010. La garantie sera effective que si l'ensemble des sommes dues excède 20.000 € (Vingt mille). Si le montant est atteint ou dépassé, la ffigoff sera redevable de la totalité des sommes dues au titre de la présente garantie depuis le premier euro. Au 31 décembre 2013, la ffigoff a versé un montant de K€ 73 au titre de cette garantie afin de couvrir une perte sur créance de la société Fox Event.

4-9 ENGAGEMENTS RYDER CUP

Dans le cadre de l'organisation de la Ryder Cup 2018, les frais d'organisation engendrés par la ffigoff seront financés par le Centre National pour le Développement du Sport à hauteur de K€ 6.000. A fin 2013, la ffigoff a perçu la somme de K€ 1 250. Par ailleurs la ffigoff s'est engagée à verser une redevance globale de M€ 18 au comité Ryder Cup. Cette redevance fait l'objet d'un versement annuel de M€ 1,5. La ffigoff a déjà versé au 31 décembre 2013 la somme de M€ 4,5.

4-10 HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pour l'exercice 2013, les honoraires des commissaires aux comptes se sont élevés à K€ 56,5 au titre de la Fédération Française de Golf et à K€ 5,2 au titre de la SCI Levallois.